

Dans le cadre de la surveillance du prix du lait, la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL a calculé pour le mois sous rapport les prix du lait ci-après. Le calcul des « prix effectifs » est basé sur les décomptes de la paie du lait envoyés par les annonceurs durant les 40 jours suivant la fin du mois, tandis que le calcul du « prix standardisé producteur PSP » est basé sur les conditions contractuelles des premiers acheteurs.

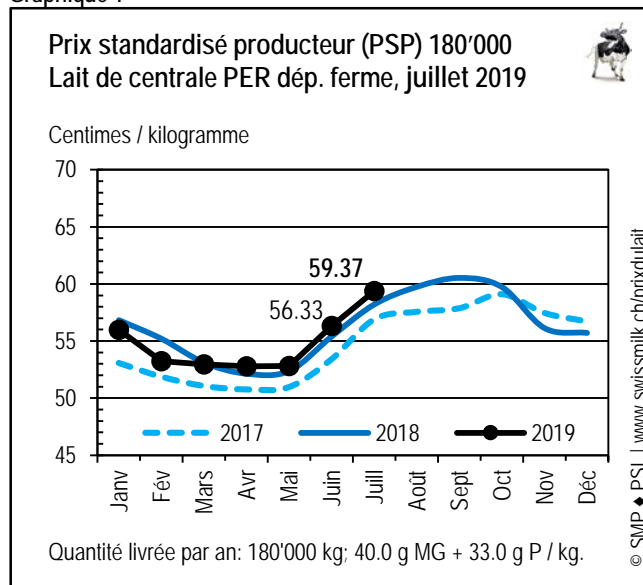
Lait de centrale PER – Prix comprenant le supplément pour le lait commercialisé (à partir du 1.1.2019: 4.5 ct./kg)

Tableau 1

Prix du lait moyens pour le lait de centrale PER (ct./kg)									
1)	Mois sous rapport: juillet 2019						Ø 12 mois (M12)		
	kg	MG	P	Prix	Δ mois ant.	Δ année ant.	Prix	Δ mois ant.	Δ année ant.
PSP 180'000 PER	13'814	4.00	3.30	59.37	3.05	1.17	56.28	0.10	0.28
PSP 360'000 PER	27'627	4.00	3.30	60.53	3.19	1.48	57.05	0.12	0.21
Effectif dép. ferme PER	35'000	3.99	3.23	60.59	3.03	1.49	58.97	0.12	0.36
Effectif centre collecteur PER	14'500	3.99	3.22	60.75	3.88	2.53	57.93	0.21	-0.02

1) Abréviations : cf. « Légende » à la fin du présent document.

Graphique 1



Graphique 2

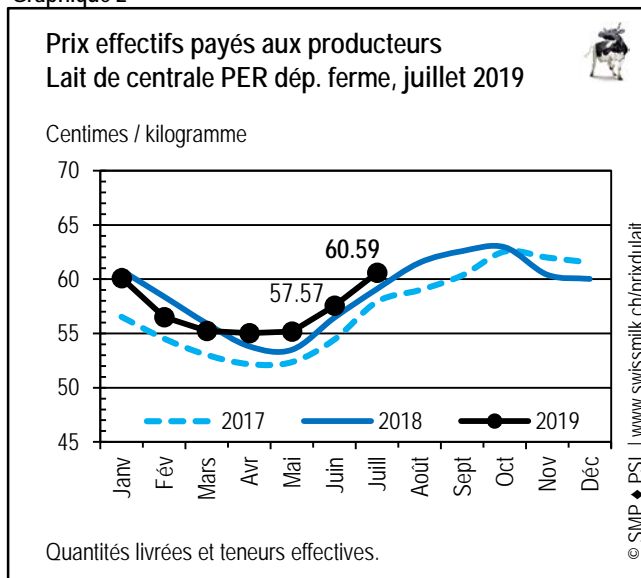


Tableau 2

Prix standardisé producteur (PSP) 180'000 PER avec segments de prix et composition du prix (ct./kg)												
2019	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Ø PSP 180'000 PER	55.98	53.24	52.95	52.78	52.82	56.33	59.37					
Prix niveau A	60.94	57.82	57.27	57.04	57.13	60.04	63.04					
Prix niveau B	43.99	41.95	42.26	42.30	42.15	45.47	48.68					
Prix niveau C												
Composition du prix (Ø prix mixte de base + total suppléments / déductions = Ø PSP):												
Ø prix mixte de base	53.14	52.19	51.99	52.05	52.03	53.47	54.27					
Echelon. saisonnier du prix	-0.02	-1.89	-2.29	-2.30	-2.22	0.03	2.45					
Déductions liées au marché	-0.43	-0.46	-0.47	-0.45	-0.47	-0.48	-0.55					
Supplément pour quantité	0.79	0.83	0.83	0.85	0.83	0.77	0.67					
Participation frais transport	-1.43	-1.36	-1.35	-1.31	-1.29	-1.43	-1.38					
Correct. teneurs 4.00 / 3.30	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00					
Divers supplém. / déduct.	3.94	3.93	4.25	3.95	3.95	3.95	3.91					
Total supplém. / déductions	2.85	1.05	0.96	0.74	0.80	2.86	5.10					

Lait de fromagerie PER (lait produit à base de fourrages sans ensilage)

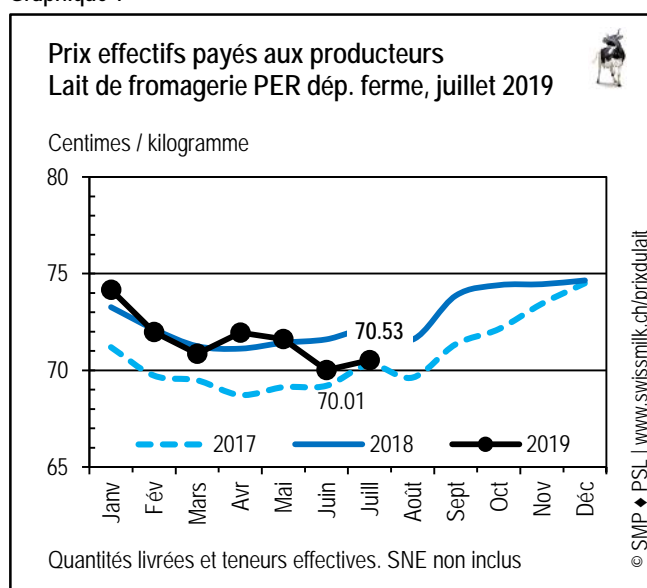
Prix comprenant le supplément pour le lait commercialisé (à partir du 1.1.2019: 4.5 ct./kg)

Tableau 1

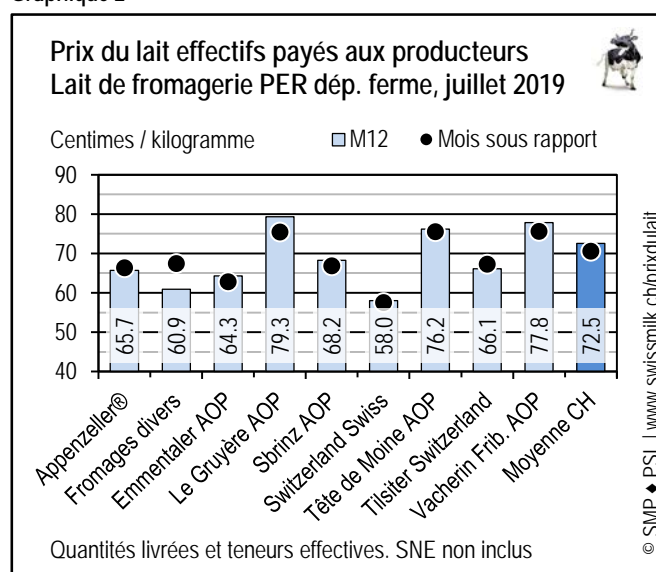
1)	Mois sous rapport juillet 2019						Ø 12 mois (M12)		
	kg	MG	P	Prix	Δ mois ant.	Δ année ant.	Prix	Δ mois ant.	Δ année ant.
Prix effectif dép. ferme PER	23'400	3.88	3.29	70.53	0.52	-1.62	72.51	-0.14	0.51
Prix effectif franco fromagerie PER	22'600	3.87	3.26	72.95	-0.95	-0.60	73.48	-0.05	-0.25

1) Abréviations : cf. « Légende » à la fin du présent document.

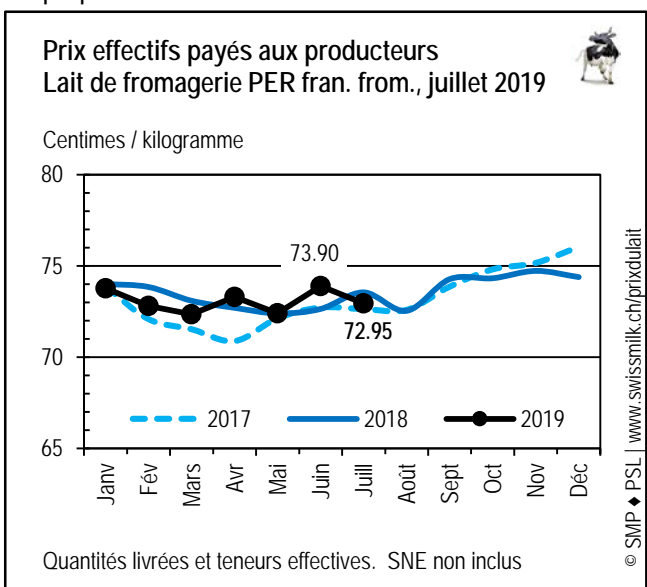
Graphique 1



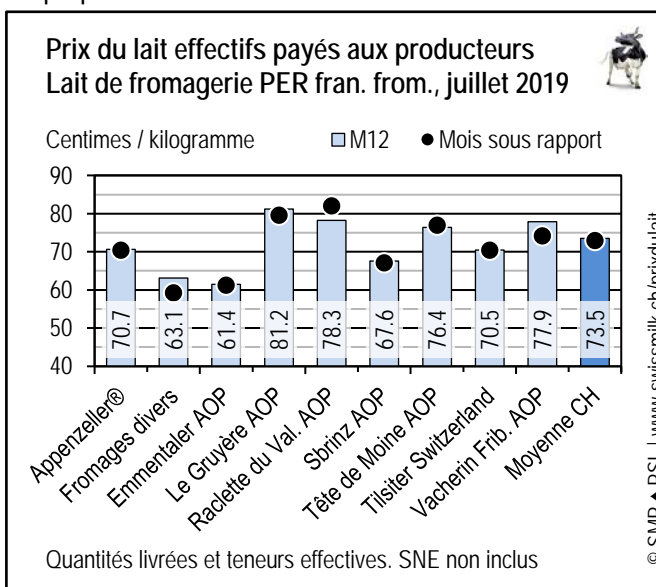
Graphique 2



Graphique 3



Graphique 4



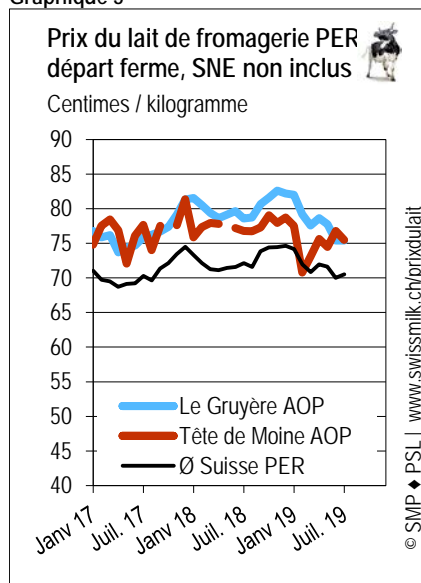
Remarque :

Nous ajoutons volontiers à notre liste de nouveaux annonceurs pour toutes les variétés de fromage (départ ferme ou franco fromagerie).
Prix comprenant le supplément pour le lait commercialisé (à partir du 1.1.2019: 4.5 ct./kg)

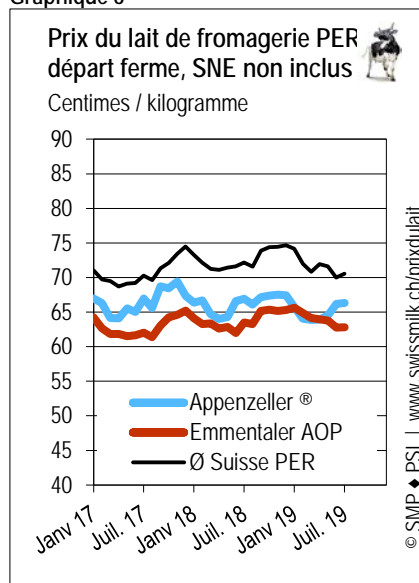
Tableau 2

	Départ ferme						Franco fromagerie / centre collecteur					
	M12	Mois sous rapport juillet 2019					M12	Mois sous rapport juillet 2019				
	Prix	Prix	SNE	kg	MG	P	Prix	Prix	SNE	kg	MG	P
Appenzeller®	65.65	66.32	2.84	15'100	4.00	3.35	70.66	70.38	3.00	26'900	3.88	3.40
Fromages divers	60.94	67.39	3.00	12'300	4.01	3.52	63.08	59.20	1.69	17'000	3.86	3.19
Emmentaler AOP	64.30	62.79	2.85	30'500	3.88	3.27	61.42	61.23	2.18	15'000	3.90	3.05
Le Gruyère AOP	79.31	75.40	3.00	24'100	3.85	3.31	81.19	79.54	2.64	24'800	3.83	3.34
Raclette du Valais AOP	75.00	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	78.25	82.00	3.00			
Sbrinz AOP	68.23	66.84	2.98	15'300	3.77	3.22	67.60	67.08	3.00	9'200	4.04	3.30
Switzerland Swiss	58.01	57.55	3.00	12'300	3.78	3.21	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Tête de Moine AOP	76.22	75.51	3.00	7'900	3.91	3.13	76.38	76.91	3.00	17'300	3.85	2.92
Tilsiter Switzerland	66.13	67.29	2.83	27'600	3.93	3.28	70.45	70.38	3.00	17'500	3.84	3.46
Vacherin Fribourgeois AOP	77.80	75.59	2.94	21'900	3.76	3.01	77.88	74.14	3.00	12'700	4.00	3.30
Moyenne suisse	72.50	70.53	2.93	23'400	3.88	3.29	73.48	72.95	2.62	22'600	3.87	3.26

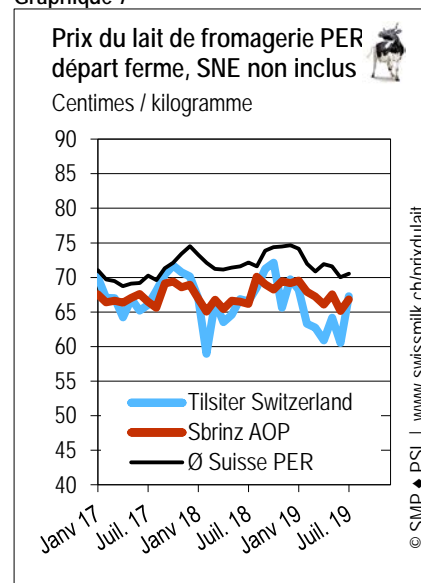
Graphique 5



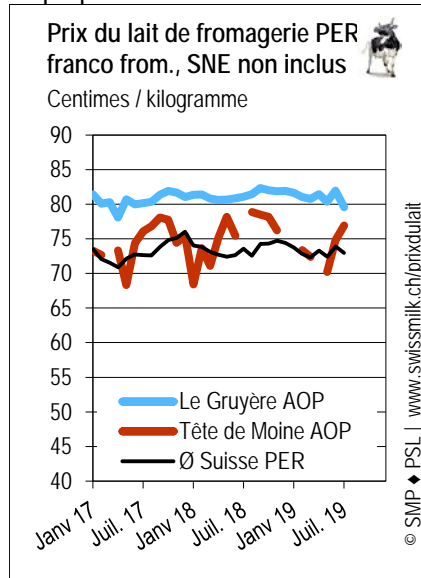
Graphique 6



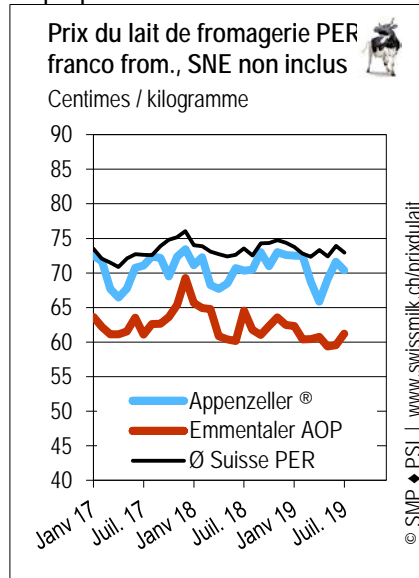
Graphique 7



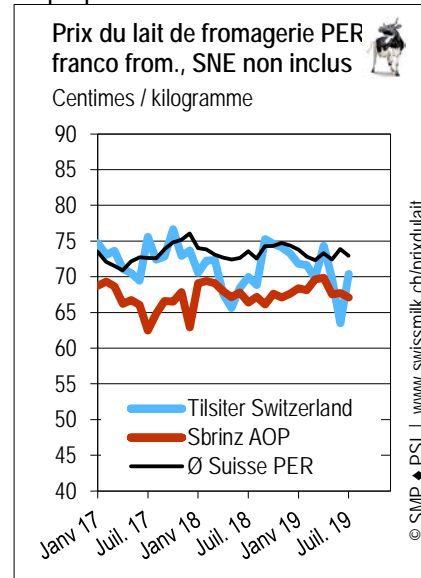
Graphique 8



Graphique 9



Graphique 10



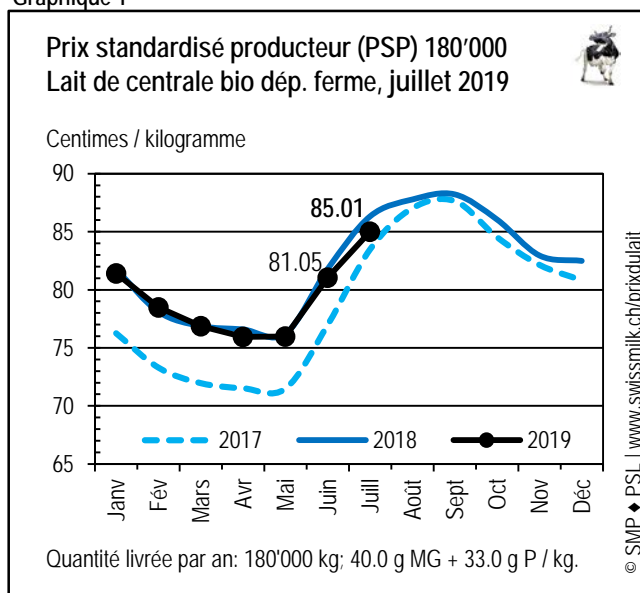
Lait de centrale bio – Prix comprenant le supplément pour le lait commercialisé (à partir du 1.1.2019: 4.5 ct./kg)

Tableau 1

Prix du lait moyen pour le lait de centrale bio (ct./kg)									
1)	Mois sous rapport juillet 2019						Ø 12 mois (M12)		
	kg	MG	P	Prix	Δ mois ant.	Δ année ant.	Prix	Δ mois ant.	Δ année ant.
PSP 180'000 bio	13'814	4.00	3.30	85.01	3.96	-1.31	81.85	-0.11	0.18
Prix effectif dép. ferme bio	18'000	3.88	3.19	83.83	1.89	-1.92	82.40	-0.16	0.20
Prix effectif centre coll. bio	7'700	3.91	3.08	87.65	4.96	5.53	82.22	0.46	1.38

1) Abréviations : cf. « Légende » à la fin du présent document.

Graphique 1



Graphique 2

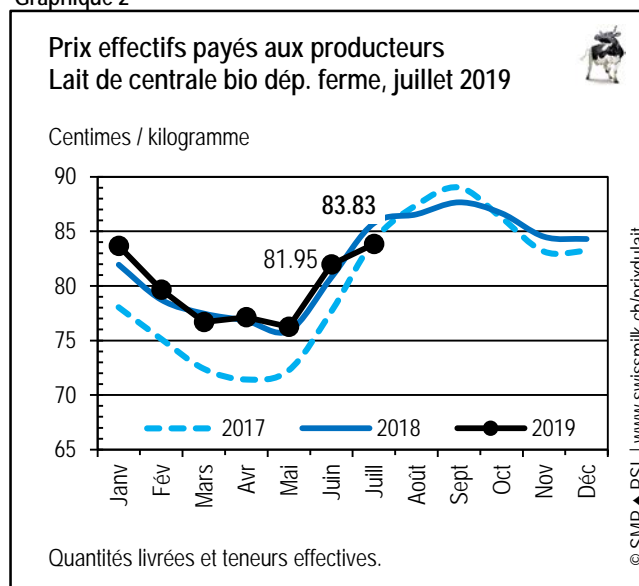


Tableau 2

Prix standardisé producteur (PSP) 180'000 bio avec segments de prix et composition du prix (ct./kg)												
2019	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Ø PSP 180'000	81.40	78.49	76.86	75.95	75.97	81.05	85.01					
Prix niveau A												
Prix niveau B												
Prix niveau C												
Composition du prix (Ø prix mixte de base + total suppléments / déductions = Ø PSP):												
Ø prix mixte de base	79.84	78.45	77.15	77.10	77.22	79.35	81.56					
Echelon. saisonnier du prix	0.03	-1.72	-2.69	-2.82	-2.87	0.05	2.79					
Déductions liées au marché	-1.44	-1.42	-1.43	-1.57	-1.63	-1.44	-2.13					
Supplément pour quantité	0.88	0.89	0.89	0.91	0.89	0.88	0.77					
Participation frais transport	-1.95	-1.77	-1.81	-1.75	-1.71	-1.85	-2.04					
Correct. teneurs 4.00 / 3.30	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00					
Divers supplém. / déduct.	4.06	4.06	4.74	4.07	4.07	4.07	4.07					
Total supplém. / déductions	1.57	0.04	-0.29	-1.15	-1.25	1.71	3.46					

Tableaux moyennes suisses – Prix comprenant le supplément pour le lait commercialisé (à partir du 1.1.2019: 4.5 ct./kg)

Moyenne suisse lait de centrale PER - Durchschnitt Schweiz Molkereimilch ÖLN

Preis prix	Ort lieu	Jahr an	Jan Janv	Feb Fév.	Mär Mars	Apr Avril	Mai Mai	Jun Juin	Jul Juil.	Aug Août	Sep Sept.	Okt Oct.	Nov Nov.	Dez Déc.	R12 M12	Kg kg	F mg	E p	D
SPP-PSP 180'000	ab Hof	2019	55.98	53.24	52.95	52.78	52.82	56.33	59.37						56.28	13'814	4.00	3.30	++
	ferme	2018	56.83	55.20	53.11	52.14	52.37	55.40	58.20	59.74	60.53	59.73	56.13	55.71	56.00	13'814	4.00	3.30	++
SPP-PSP 360'000	ab Hof	2019	56.42	53.77	53.76	53.31	53.39	57.34	60.53						57.05	27'627	4.00	3.30	++
	ferme	2018	57.56	55.93	53.83	53.01	53.08	56.13	59.05	60.60	61.28	60.47	56.95	56.82	56.85	27'627	4.00	3.30	++
réalisé effectif	ab Hof	2019	60.10	56.50	55.25	55.03	55.17	57.57	60.59						58.97	35'000	3.99	3.23	++
	ferme	2018	60.80	58.38	55.91	53.81	53.50	56.46	59.10	61.52	62.59	62.95	60.41	60.02	58.62	34'800	3.95	3.26	++
réalisé effectif	Samm. cc	2019	58.72	54.58	54.20	53.79	54.26	56.87	60.75						57.93	14'500	3.99	3.22	++
		2018	59.79	58.02	54.93	52.72	53.05	56.01	58.22	60.36	61.62	62.11	59.60	58.31	57.95	15'000	3.88	3.22	++

Moyenne suisse lait de centrale bio - Durchschnitt Schweiz Molkereimilch Bio

Preis prix	Ort lieu	Jahr an	Jan Janv	Feb Fév.	Mär Mars	Apr Avril	Mai Mai	Jun Juin	Jul Juil.	Aug Août	Sep Sept.	Okt Oct.	Nov Nov.	Dez Déc.	R12 M12	Kg kg	F mg	E p	D
SPP-PSP 180'000	ab Hof	2019	81.40	78.49	76.86	75.95	75.97	81.05	85.01						81.85	13'814	4.00	3.30	++
	ferme	2018	81.76	78.20	77.02	76.59	76.21	81.81	86.33	87.78	88.21	86.04	82.95	82.49	81.67	13'814	4.00	3.30	++
réalisé effectif	ab Hof	2019	83.67	79.64	76.68	77.14	76.24	81.95	83.83						82.40	18'000	3.88	3.19	++
	ferme	2018	81.94	78.73	77.47	76.80	75.89	80.79	85.75	86.56	87.66	86.66	84.51	84.30	82.20	17'400	3.93	3.21	++
réalisé effectif	Samm. cc	2019	82.56	77.57	75.97	75.87	77.06	82.69	87.65						82.22	7'700	3.91	3.08	+
		2018	80.12	75.30	76.47	73.76	74.78	80.85	82.12	83.07	87.18	86.32	85.71	84.94	80.83	7'200	3.82	3.25	+

Moyenne suisse lait de fromagerie PER - Durchschnitt Schweiz Käseemilch ÖLN

Preis prix	Ort lieu	Jahr an	Jan Janv	Feb Fév.	Mär Mars	Apr Avril	Mai Mai	Jun Juin	Jul Juil.	Aug Août	Sep Sept.	Okt Oct.	Nov Nov.	Dez Déc.	R12 M12	Kg kg	F mg	E p	D
réalisé effectif	ab Hof	2019	74.17	71.97	70.85	71.95	71.62	70.01	70.53						72.50	23'400	3.88	3.29	++
	ferme	2018	73.27	72.13	71.25	71.12	71.42	71.60	72.15	71.59	73.86	74.40	74.45	74.65	72.00	21'700	3.90	3.35	++
	Käserei	2019	73.77	72.81	72.34	73.30	72.40	73.90	72.95						73.48	22'600	3.87	3.26	++
	from.	2018	74.01	73.85	73.09	72.70	72.40	72.64	73.55	72.54	74.27	74.32	74.73	74.39	73.72	22'600	4.02	3.28	++
SVZ SNE	ab Hof	2019	2.93	2.91	2.91	2.94	2.94	2.91	2.93						2.92				
	ferme	2018	2.92	2.88	2.91	2.92	2.94	2.92	2.93	2.88	2.90	2.92	2.89	2.93	2.79				
	Käserei	2019	2.48	2.60	2.68	2.47	2.72	2.77	2.62						2.65				
	from.	2018	2.64	2.67	2.69	2.74	2.78	2.74	2.63	2.76	2.78	2.61	2.69	2.68	2.65				

Commentaire

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Confédération verse aux producteurs de lait un **supplément pour le lait commercialisé de 4.5 centimes** par kilo. Les acheteurs de lait versent par contre 4.5 centimes en moins aux producteurs pour le lait. Le nouveau supplément est comptabilisé comme un supplément de prix dans la surveillance du prix du lait. Le **supplément laitier est donc compris dans tous les prix** calculés par la surveillance du prix du lait. La raison en est que le supplément est directement lié à la vente du lait et que les prix sont ainsi plus aisément comparables avec ceux de l'année précédente.

En juillet, le **prix standardisé producteur PSP 180 000** se montait à 59.37 ct./kg, ce qui correspond à une hausse de 3.05 ct./kg par rapport au mois précédent et de 1.17 ct./kg en glissement annuel. La moyenne des douze mois précédents s'élevait en juillet à 56.28 centimes (0.28 ct./kg par rapport à juillet 2018).

En juillet, les facteurs suivants ont influencé la structure générale des prix à la hausse ou à la baisse (cf. tableau 2, page 1) :

- Pour le segment A, six acheteurs ont augmenté le prix, deux l'ont baissé. Dans le segment B, sept acheteurs ont augmenté le prix et un l'a baissé.
- Neuf acheteurs ont payé un supplément lié à l'échelonnement saisonnier des prix (un le mois précédent). Cela a provoqué une hausse du PSP de 2.45 ct./kg (+2.42 ct./kg par rapport au mois précédent).
- Les déductions liées au marché (déficit de financement loi chocolatière, force du franc, etc.) se sont élevées en juillet à -0.55 ct./kg (-0.07 par rapport à juin).
- Le volume mensuel qui se trouve à la base du PSP s'élevait à 13 814 kilos (-580 kg par rapport au mois précédent). Les suppléments pour quantité se sont montés à 0.67 ct./kg (-0.10 ct.). La participation aux frais de transport a représenté -1.38 ct./kg (-0.05 ct. par rapport au mois précédent).
- Pour le poste « divers suppléments / déductions » (en premier lieu le supplément pour le lait commercialisé), un supplément de 3.91 ct./kg a pu être observé en juillet (-0.04 ct. par rapport à juin).
- Le prix de base mixte s'élevait à 54.27 ct./kg (+0.60 ct. par rapport au mois précédent).
Le total des suppléments / déductions atteignait +5.10 ct./kg en juillet (+2.24 ct./kg par rapport au mois précédent).

En juillet, le **prix moyen effectif départ ferme pour le lait de centrale (annonceurs de PSL)** pour une quantité mensuelle de 35 000 kilos (+100 kg par rapport à juin) était de 60.59 ct./kg, soit une augmentation de 3.03 centimes en un mois. Chez les annonceurs, les teneurs du lait atteignaient 3,99 g/kg de matière grasse (-0,05 g) et 3,23 g/kg de protéine (-0,04 g), en baisse par rapport à juin.

En juillet, le **prix effectif franco centre collecteur pour le lait de centrale** a connu une hausse de 3.88 centimes pour atteindre 60.75 ct./kg.

Lait de fromagerie PER

En juillet, le prix moyen effectif **départ ferme pour le lait de fromagerie** (hors supplément de non-ensilage) était de 70.53 ct./kg, soit une augmentation de 0.52 centime par rapport à juin. La moyenne des douze mois précédents s'élevait à 72.51 centimes (+0.51 ct./kg par rapport à celle de juillet 2018).

Franco fromagerie, le prix du **lait de fromagerie** était de 72.95 ct./kg, soit 0.95 ct./kg de moins que le mois précédent. Quant à la moyenne des douze mois précédents, elle s'élevait à 73.48 centimes (-0.25 ct./kg par rapport à celle de juillet 2018).

Lait de centrale bio

Le **PSP 180 000 du lait bio** se montait en juillet à 85.01 ct./kg, soit une hausse de 3.96 ct./kg par rapport à juin et une baisse de 1.31 ct./kg par rapport au même mois de l'année précédente. Quant à la moyenne du PSP des douze mois précédents, elle s'élevait à 81.85 ct./kg (+0.18 ct. par rapport à celle de juillet 2018).

En juillet, sept acheteurs (un le mois précédent) ont payé un supplément lié à la variation saisonnière des prix. L'échelonnement saisonnier des prix a eu pour effet sur le PSP une hausse de 2.79 ct./kg (+2.74 ct. par rapport à juin).

Les déductions liées au marché (contribution au déclasserement, allègement du marché du lait bio, etc.) ont atteint -2.13 ct./kg en juillet (-0.69 ct. par rapport à juin).

En juillet, le prix moyen effectif **départ ferme pour le lait bio** (annonceurs de PSL) était de 83.83 ct./kg (+1.89 ct./kg par rapport au mois précédent). Chez les annonceurs, les teneurs du lait atteignaient 3,88 g/kg de matière grasse (-0,07 g) et 3,19 g/kg de protéine (-0,07 g), en baisse par rapport à juin.

Légende

Prix standardisé producteur
PSP 180'000 ou 360'000

Le PSP est standardisé sur la base de quantités livrées, de teneurs et de critères qualitatifs mensuels identiques pour tous les premiers acheteurs, conformément aux paramètres-clé pour l'achat de lait. La quantité de lait mensuelle suit la livraison de lait saisonnière totale de la Suisse pour les quantités de lait annuelles de 180'000 ou 360'000 kg. Le PSP comprend : tous les suppléments et déductions influant sur le prix du lait effectivement payés, comme l'échelonnement saisonnier du prix, les suppléments contractuels et de quantité, les déductions liées au marché et les retenues, la participation aux frais de transport, les bonus, les primes et les arriérés, ainsi que le supplément pour le lait transformé en fromage (le cas échéant) selon les conditions des différents premiers acheteurs.

Le PSP ne comprend pas : les déductions pour les mesures de marketing soumises à la force obligatoire, les contributions de membres pour la défense professionnelle, les factures de prestations et d'achats de marchandises de toute sorte. **Calcul :** Le PSP correspond au prix mixte de base (prix du lait moyen des segments de prix pondéré en fonction des quantités) auquel est ajoutée la somme de l'ensemble des suppléments et des déductions. **La base servant au calcul** du PSP est fournie par les contrats d'achat de lait et les données des premiers acheteurs. Les décomptes de la paie du lait des annonceurs servent d'outil de contrôle.

effectif

Le prix du lait effectif comprend tous les composants du prix du lait payés ayant une influence, à l'exception du supplément de non-ensilage pour le lait de fromagerie (apparaît séparément). Les quantités par arrêt et les teneurs correspondent à la moyenne de l'ensemble des annonceurs enregistrés auprès de la surveillance du prix du lait de la FPSL. Les éventuelles déductions appliquées pour non-conformité à un des paramètres-clé concernant la qualité du lait ne sont pas prises en compte. **La base servant au calcul** est fournie par les décomptes de la paie du lait des annonceurs.

PER

Produit en fonction des directives concernant les prestations écologiques requises.

Bio

Produit en fonction des directives concernant l'agriculture biologique.

Lait de centrale,
Lait de fromagerie

Est considéré comme lait de fromagerie par la surveillance du prix du lait de la FPSL le lait de non-ensilage. Le supplément de non-ensilage doit donc apparaître sur le décompte de la paie du lait ou dans les appendices au contrat d'achat du lait, sans quoi le lait est considéré comme lait de centrale.

Ø, Moyenne

Prix moyen. Les prix du lait mensuels sont pondérés en fonction des quantités (en fonction de la quantité de lait du premier acheteur ou de la quantité de fromage produit).

Δ

Différence, variation.

R12, M12

Moyenne continue sur 12 mois (moyenne arithmétique des 12 derniers mois, y compris le mois considéré).

kg / mg / p

Données moyennes concernant la quantité de lait et les composants fournies par les annonceurs durant le mois considéré : kilogramme de lait / teneur en matière grasse en g par 100 g / teneur en protéine en g par 100 g de lait.

SNE

Supplément de non-ensilage (non inclus dans le prix du lait effectif).

D

Donnée concernant le nombre d'annonceurs du prix : 0 = peu, + = assez, ++ = beaucoup d'annonceurs.

ferme

Relevé du lait effectué au départ de la ferme.

cc

Relevé du lait effectué franco centre collecteur ou livré à la fromagerie.

SP : P. de coll.

Relevé du lait au départ du point de collecte.

n.d.

Données non disponibles.